

BOULOT**Une formation en entreprise aide les patrons à diminuer les absences.****L'ABSENTÉISME, ÇA SE SOIGNE**

Huit jours pas an. C'est l'absentéisme moyen des employés suisses. Ces huit petits jours d'absence ont pour conséquence que plus de 4% de la masse salariale d'une entreprise est payée à des employés absents. Au total ce sont 4 milliards de francs qui s'envolent chaque année en coûts directs et 20 en coûts indirects (hausse des primes d'assurances, démotivation des employés, etc.). Une situation catastrophique économiquement et socialement puisque les "absents chroniques" entrent souvent dans une spirale menant à la désinsertion professionnelle.

Pour pallier ce problème, la HES-SO Valais propose depuis quatre ans une formation de gestion des absences. "Nous sommes actifs depuis des années dans la réinsertion professionnelle, explique Jean-Charles Rey, responsable de la formation. Mais nous nous sommes aperçus qu'avant une désinsertion professionnelle il y avait souvent une période de mal-être et d'absences répétées. L'idée était donc d'intervenir en amont pour empêcher le désengagement professionnel." La formation complète s'adresse d'abord aux responsables RH, mais des séminaires sont également proposés aux employés.

Le principe de base fonctionne sur deux idées, compréhension de l'employeur et responsabilisation de l'employé. Les absences sont gérées afin d'identifier un éventuel problème et d'entamer un dialogue avec l'employé. "Mais il ne s'agit ni de paternalisme ni de mettre la pression sur le salarié. Il faut lui montrer que l'on s'intéresse à lui et que l'on souhaite qu'il se sente bien dans son travail." D'après Jean-Charles Rey, cette démarche doit être globale durant l'année. "Une entreprise qui se limite à offrir en hiver le vaccin contre la grippe n'obtiendra pas de résultats. Au contraire les employés pourraient mal le prendre en imaginant que c'est un moyen pour leur reprocher une éventuelle maladie."

RESPONSABILISER LE SALARIÉ

Du côté des salariés, l'idée est de prendre en charge sa santé. "Si je suis malade deux jours mais que le troisième ça va mieux je retourne au bureau. Quand une entreprise se met à gérer activement ses absences, les employés commencent par tester. Un employé dira par exemple qu'il a des problèmes de dos. Si son chef ne l'écoute pas, il n'ira pas plus loin. Mais si son chef essaie d'améliorer son poste de travail pour soulager son dos, il se sentira soutenu et aura plus envie de faire des efforts aussi." Agir pour ses employés sans se montrer intrusif, voilà tout l'équilibre conseillé par cette formation. Un équilibre qui semble fonctionner, puisque les entreprises ayant suivi la formation enregistrent entre 20 à 30% d'absentéisme en moins. £

Délai pour les inscriptions de la prochaine session: 15 décembre, jcharles.rey@hevs.ch

Melina Schröter